

Grive musicienne

Turdus philomelos

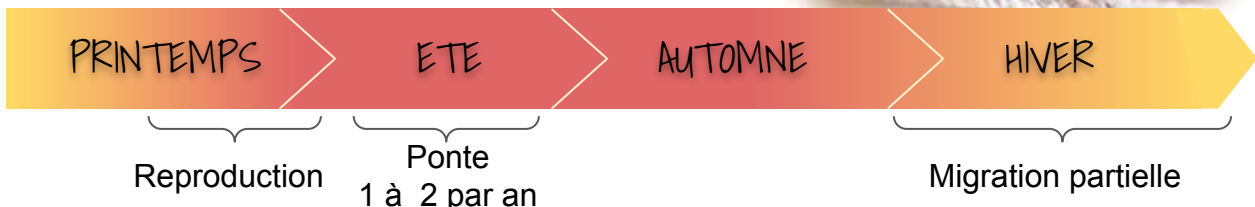
La grive musicienne est une espèce de **passereau** très répandue et commune dans l'ensemble de l'Europe. Ses ailes et son dos sont **chamois**, et son **ventre est blancs crème** ponctué de **taches brunes** en forme de coeur renversé.

On retrouve cette espèce dans une grande variété d'habitat, **prairies, pelouses, lisières**, mais elle doit pouvoir disposer de zones d'alimentation au **sol dégagé** ou couvert de **végétation herbacée**, riches en invertébrés.

A son plus grand désespoir, cet oiseau est **chassé** en grand nombre dès l'**Automne**.



Intensité d'activité



Services sur ma parcelle

La grive consomme tous types d'invertébrés le long de l'année, avec en plus grande quantité des **Coléoptères** et des **vers de terre**, le dernier étant la nourriture principale des jeunes oiseaux.

Elle s'est spécialisé dans la prédation d'**escargots** dont elle brise la coquille contre une pierre, appelée la **forge**. Elle mange aussi des **petits fruits** et des **baies**.

Comment l'inviter chez moi ?

Cet oiseau a besoin d'un **milieu forestier** pour sa reproduction. Ce milieu prend en compte des **petits bois, bosquets, bocages**, alignements d'arbres. La femelle pond environ **4 oeufs** par couvée, parfois 2 fois par an. Les oeufs sont bleus mouchetés de noir et le nid est situé entre 2 et 3 mètres de hauteur.



La grive musicienne fréquentera votre parcelle plus souvent si vous possédez une **haie** diversifiée, qu'elle utilisera comme lui de reproduction. Des études montrent qu'elles préfèrent les **pins sylvestres** et les **genévriers**.



Pratiquer l'**agroforesterie**, c'est à dire planter des arbres intra parcellaires. En installant des **arbres fruitiers**, vous augmenterez le nombre d'oiseaux qui visiteront vos champs et diversifierez les interactions biologiques.



Vous pouvez planter des **jachères fleuries** entre et autour de vos parcelles afin d'augmenter la quantité en invertébrés disponible pour les oiseaux et les **fidéliser à votre terrain**.